

FNB indiciel d'obligations totales canadiennes Vanguard de l'Équitable

Aperçu du fonds

L'objectif de placement du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel d'obligations totales canadiennes Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire. L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général obligataire canadien. Il investit principalement dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure émis au Canada et négociés sur les marchés publics.

Cote de risque



FAIBLE À MOYEN

MOYEN

MOYEN À ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

au31 août 2025

Répartition de l'actif (%)



Actif	%
Obligations du gouvernement canadien	72,6
Obligations de sociétés canadiennes	26,2
Obligations de gouvernements étrangers	0,6
Obligations de sociétés étrangères	0,5
Espèces et équivalents	0,1

Répartition sectorielle (%)



Secteur	%
Revenu fixe	99,9
Espèces et quasi-espèces	0,1

Disponibilité du produit

FPG de l'Équitable (75/75, 75/100, 100/100)

Date de création :

novembre 2025

Valeur de l'actif net par unité :

Ratio des frais de gestion (RFG) estimatif[†] :

2,14 %

Répartition géographique (%)



Région	%
Amérique Du Nord	99,7
Europe	0,2
Asie	0,1

Croissance d'une somme de 10 000 \$

au 31 octobre 2025





FNB indiciel d'obligations totales canadiennes Vanguard de l'Équitable

au 31 octobre 2025

au 31 octobre 2025

Dix principaux titres (%)	au 31 août 2025
Nom	%
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	1,45
Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034	1,37
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-mar-2030	1,34
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029	1,29
Canadian Government Bond 2.50% 01-Aug-2027	1,24
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2034	1,20
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-mai-2027	1,19
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-jun-2031	1,18
Gouvernement du Canada 4,00 % 01-mar-2029	1,18
Gouvernement du Canada 3,00 % 01-fév-2027	1,18

Catégorie de fonds

Revenu fixe canadien

Gestionnaire de portefeuille

Placements Vanguard Canada Inc.

Style de placement

Rendement par année civile (%)

Période	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	2,08*	4,57*	-13,40*	-4,55*	6,49*	4,55*	-0,53*	0,30*	-0,57*	-
Quartile	-	-	-	-	-	-	-	-	-	_

Rendement composé (%)

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans

 Fonds
 0,55*
 2,50*
 1,23*
 2,52*
 3,13*
 -1,91*
 0,02*

 Quartile

Renseignements sur le fonds

Description	Frais de garantie	FEL	CB3	CB5	
Catégorie Placement (75/75)	-	ELC 6027	ELC 6227	ELC 6427	
Catégorie Succession (75/100)	0,25 %	ELC 7027	ELC 7227	ELC 7427	
Catégorie Protection (100/100)	0,50 %	ELC 8027	ELC 8227	ELC 8427	
		Offertes avec les nouvelles ventes			

🚳 Les placements durables comprennent des placements qui visent à appliquer un ou plusieurs principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur stratégie de placement.

Tous les rendements sont calculés après avoir pris compte des dépenses ainsi que des frais de gestion et d'administration. TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DE LA TITULAIRE OU DU TITULAIRE DU CONTRAT, ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Ensemble – Protéger aujourd'hui – Préparer demain, Assurance vie Équitable et Assurance vie Équitable du Canada sont des marques de commerce de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Ces renseignements vous sont fournis à titre indicatif seulement. L'Assurance vie Équitable du Canada et ses représentants n'ont aucun contrôle sur les fonctionnalités ou la conception du logiciel au moyen duquel ses rapports ont été générés; il se pourrait donc que les valeurs unitaires ne soient pas exactes ou à jour.

^{*} Indique des rendements simulés, compte tenu du fait que le fonds distinct de l'Équitable n'était pas offert pendant ces périodes. Les rendements simulés tiennent compte du rendement passé du fonds sous jacent et des rajustements estimatifs effectués au titre du ratio des frais de gestion (RFG) et de la TVH applicables. Les rendements simulés ne sont pas garants du rendement futur du fonds sous-jacent ou du fonds distinct de l'Équitable.

[†] Les ratios des frais de gestion (RFG) reposent sur les chiffres du 01 janvier de l'année en cours et sont non verifies; les RFG des fonds lancés en 2025 ont été estimés. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent.